

Île-de-France, Essonne
Massy
Massy-Opéra
rue des Anglais, square Jean Bouin

cité

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000998

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale grands ensembles de l'Essonne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . 1955 ON 334, 335, 336

Historique

Le promoteur Lafont et Cie ' SEPIC lance un projet de construction de trois bâtiments en 1963. Les architectes Philippe Lambert et O. Ranson sont chargés de l'opération et réalisent le plan masse le 15 mai 1963. Le permis de construire est délivré le 4 juin 1963. Cette opération jouxte le coeur du grand ensemble et les édifices religieux.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1963 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Philippe Lambert (architecte, attribution par source), O. Ranson (architecte, attribution par source)

Description

L'ensemble est composé de 140 logements, de une à cinq pièces, en trois barres R+4 implantées le long des voies avec un retour perpendiculaire. Des parkings externes perpendiculaires aux voies et en nappes ont été aménagés lors du chantier de construction. L'ensemble bénéficie du parc aménagé autour du lac de la Blanchette, de pelouses et haies arbustives ou taillées le long des immeubles et de bouquets d'arbres. Le procédé constructif mis en 'uvre est celui de murs de façades et de refends porteurs, et d'éléments préfabriqués d'une trame d'environ 5 m. Les murs de façades sont en pierre de Saint-Maximin et les refends en béton. Les façades, rythmées verticalement, sont constituées de panneaux à hauteur d'étage, partiellement recouverts de mosaïque de grès cérame bleue 1X1 cm. Les façades font alterner panneaux de loggias, panneaux pleins, panneaux avec fenêtres, oscillo-basculantes, en fentes verticales, panneaux avec portes-fenêtres ouvrant à la française et panneaux avec fenêtres oscillo-basculantes. Des garde-corps grillagés dans un cadre métallique protègent les balcons des loggias, les fenêtres toute hauteur et les fentes verticales. Les rez-de-chaussée surélevés sont accessibles par une rampe et un escalier en béton. Les logements sont desservis par des ascenseurs et des escaliers droits en béton armé ; chaque cage d'escalier dessert deux logements par palier.

Eléments descriptifs

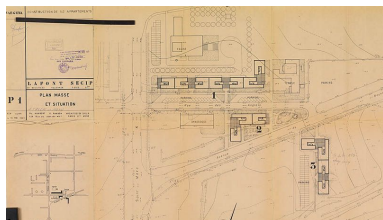
Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier intérieur
Autres organes de circulations : ascenseur
Jardins : massif d'arbres, parterre de gazon

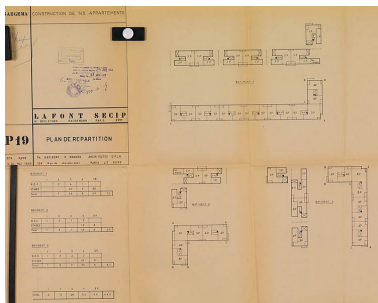
Illustrations



Plan masse de l'ensemble, 15 mai 1963. 3 immeubles R+4 situés au sud de la place de France et à proximité de la synagogue et de l'église évangélique luthérienne Saint-Marc. (AM Massy, 7 T 71)
Autr. Philippe (architecte) Hambert,
Autr. O. (architecte) Ranson
IVR11_20119100082NUC4A



Bâtiment 2 délimité par des haies taillées qui dissimulent un square aménagé au pied de l'immeuble. L'avenue du Noyer-Lambert sépare ce bâtiment en L du parking prévu pour cet ensemble de logements.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100084NUC4A



Plan de répartition des logements, 14 mai 1963. (AM Massy, 7 T 71)
IVR11_20119100083NUC4A



Façades principales de la barre A donnant sur les parkings.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100089NUC4A



Façade principale du bâtiment 3 en L situé côté parc de la Blanchette. Ce corps de bâtiment constitue la retour du L marqué par le décrochement au niveau du balcon de droite. La façade est rythmée verticalement par les refends porteurs qui se prolongent horizontalement sur les balcons et verticalement pour jouer le rôle de pilotis. L'alternance de la pierre de Saint-Maximin et de la mosaïque bleue rythme la façade.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100085NUC4A



Pignon du bâtiment 3 situé avenue du Noyer-Lambert. On remarque l'ouverture latérale des balcons et le décor réalisé en mosaïque de grès cérame bleu. Décrochement du balcon situé au rez-de-chaussée pour rythmer la façade.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100086NUC4A



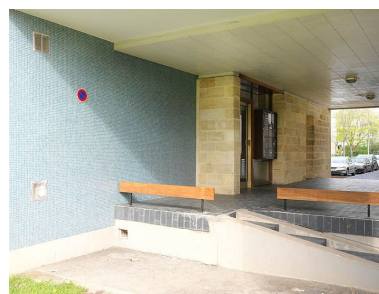
Détail de la partie inférieure d'une façade. Fenêtres étroites verticales et les allèges accentuent la verticalité renforcée par l'usage des matériaux alternés : pierre de Saint-Maximin et mosaïque de grès cérame bleu.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100090NUC4A



Détail de deux panneaux de façade : parpaings de pierre de Saint-Maximin et mosaïque de grès cérame bleu marqués par une discontinuité horizontale.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100091NUC4A



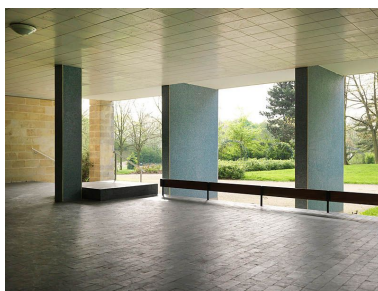
Détail d'un sous-porche traversant : l'entrée de l'immeuble peut se faire par le parking (square Jean-Bouin) ou par les allées du parc de la Blanchette.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100089NUC4A



Vue d'un des deux sous-porches du bâtiment 3 resté dans son état d'origine. la multiplicité des matériaux : pierre brute, ardoise, mosaïque de grès cérame, bois verni, donne le parti pris décoratif de l'architecte.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100087NUC4A



Sous-porche d'entrée du bâtiment 3 avec vue sur le parc de la Blanchette en arrière-plan.

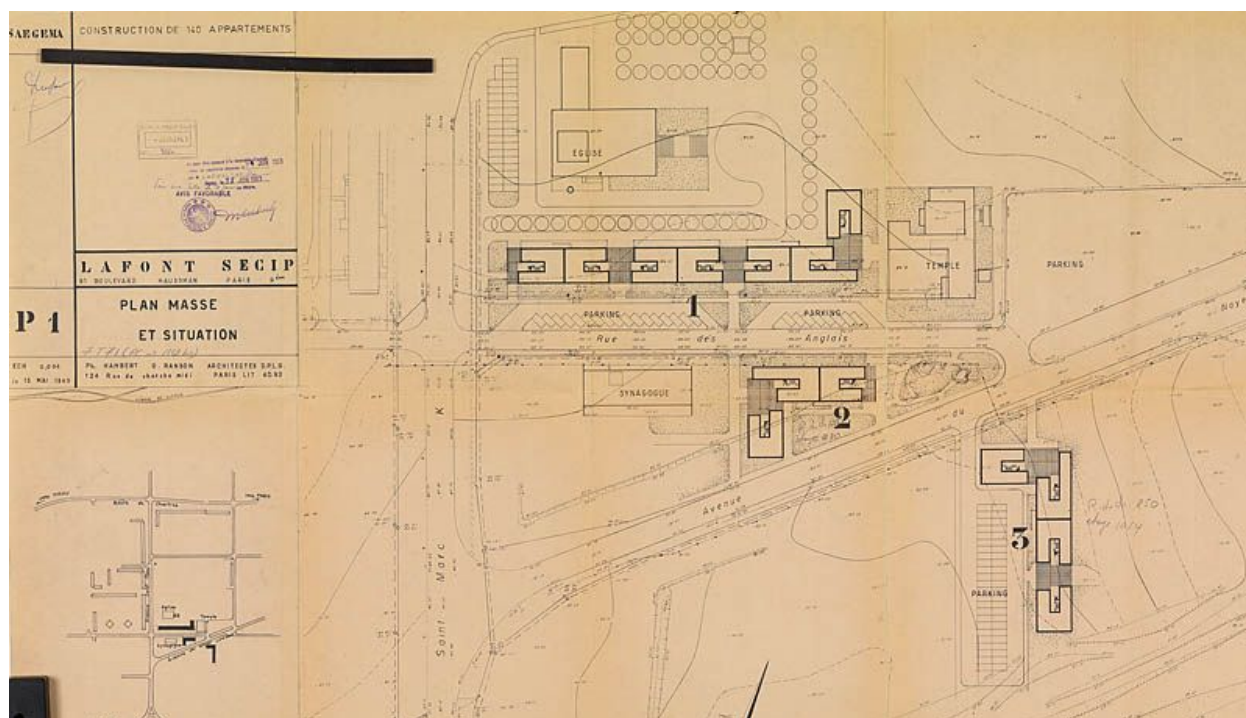
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100088NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : cité dite Grand Ensemble de Massy-Antony ou Le Grand Ensemble, actuellement Massy-Opéra (IA91000981) Île-de-France, Essonne, Massy, Massy-Opéra, avenue du Président Kennedy, avenue du Maréchal Leclerc, avenue du Maréchal Koenig, rue de Londres, rue Jean Mermoz, rue de Longjumeau

Auteur(s) du dossier : Lise Roullier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



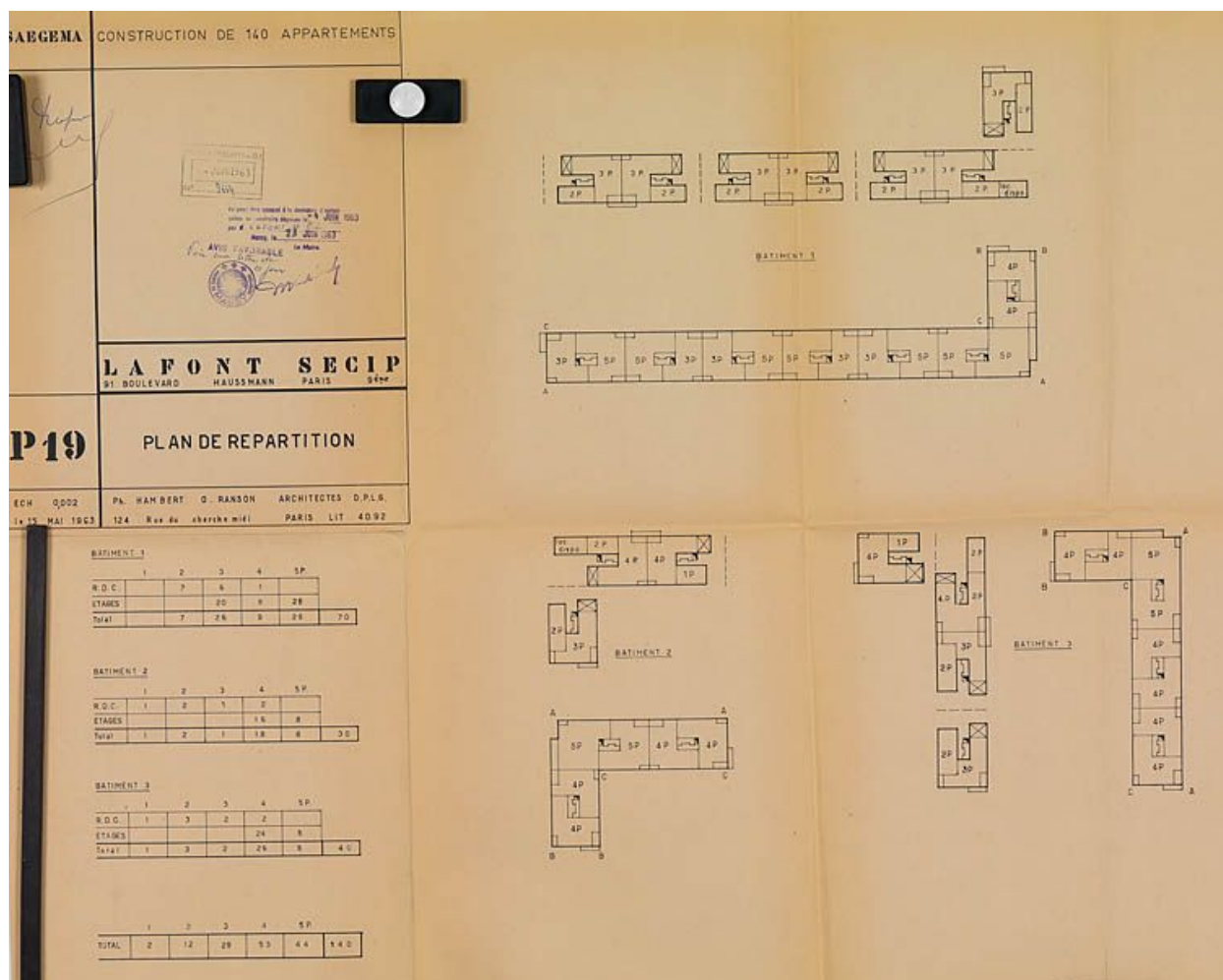
Plan masse de l'ensemble, 15 mai 1963. 3 immeubles R+4 situés au sud de la place de France et à proximité de la synagogue et de l'église évangélique luthérienne Saint-Marc. (AM Massy, 7 T 71)

IVR11_20119100082NUC4A

Auteur du document reproduit : Philippe (architecte) Hambert, O. (architecte) Ranson

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Ville de Massy
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de répartition des logements, 14 mai 1963. (AM Massy, 7 T 71)

IVR11_20119100083NUC4A

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Ville de Massy
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façades principales de la barre A donnant sur les parkings.

IVR11_20109100089NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2010

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment 2 délimité par des haies taillées qui dissimulent un square aménagé au pied de l'immeuble. L'avenue du Noyer-Lambert sépare ce bâtiment en L du parking prévu pour cet ensemble de logements.

IVR11_20119100084NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale du bâtiment 3 en L situé côté parc de la Blanchette. Ce corps de bâtiment constitue la retour du L marqué par le décrochement au niveau du balcon de droite. La façade est rythmée verticalement par les refends porteurs qui se prolongent horizontalement sur les balcons et verticalement pour jouer le rôle de pilotis. L'alternance de la pierre de Saint-Maximin et de la mosaïque bleue rythme la façade.

IVR11_20119100085NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pignon du bâtiment 3 situé avenue du Noyer-Lambert. On remarque l'ouverture latérale des balcons et le décor réalisé en mosaïque de grès cérame bleu. Décrochement du balcon situé au rez-de-chaussée pour rythmer la façade.

IVR11_20119100086NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la partie inférieure d'une façade. Fenêtres étroites verticales et les allèges accentuent la verticalité renforcée par l'usage des matériaux alternés : pierre de Saint-Maximin et mosaïque de grès cérame bleu.

IVR11_20119100090NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



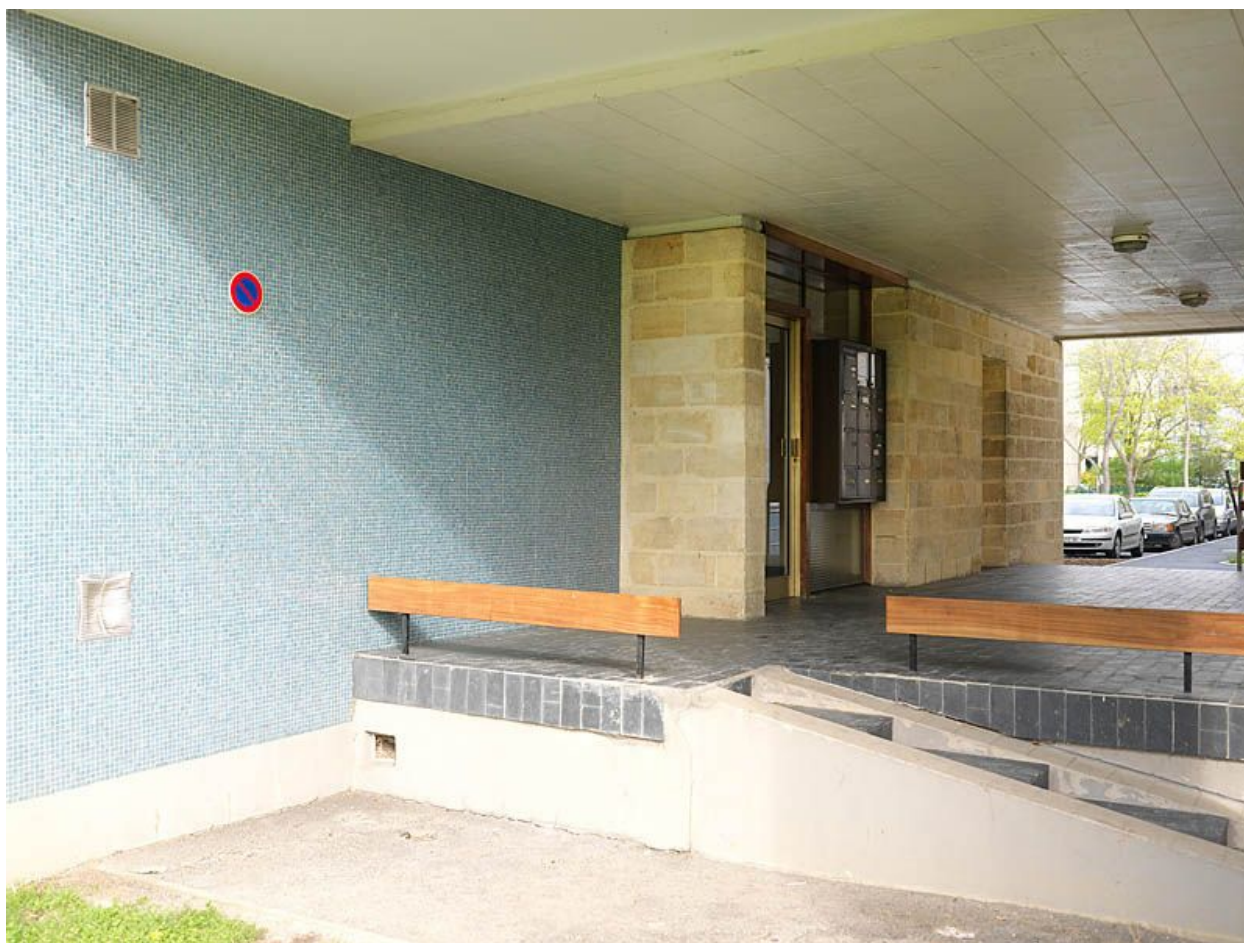
Détail de deux panneaux de façade : parpaings de pierre de Saint-Maximin et mosaïque de grès cérame bleu marqués par une discontinuité horizontale.

IVR11_20119100091NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un sous-porche traversant : l'entrée de l'immeuble peut se faire par le parking (square Jean-Bouin) ou par les allées du parc de la Blanchette.

IVR11_20119100089NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un des deux sous-porches du bâtiment 3 resté dans son état d'origine. la multiplicité des matériaux : pierre brute, ardoise, mosaïque de grès cérame, bois verni, donne le parti pris décoratif de l'architecte.

IVR11_20119100087NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sous-porche d'entrée du bâtiment 3 avec vue sur le parc de la Blanchette en arrière-plan.

IVR11_20119100088NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation